

En Bref cette semaine

Primeurs

Informations climatiques

Mildiou

Pomme de terre conso

Prophylaxie mildiou

Prophylaxie Rhizoctone

Prophylaxie fusariose

Règlementation plant de ferme

Point de campagne

Les récoltes sous abris sont fortement freinées par la conjoncture économique.

Les pleins champs bâchées ayant bénéficié d'un temps chaud arrivent à maturité, mais le temps sec freine le grossissement

Les emblavements primeur et plants ont démarré dans des conditions favorables

Informations climatiques :

Après 6 mois de pluies discontinues, la sécheresse s'installe depuis le 17 mars. Accompagnée de températures supérieures aux normales saisonnières. Les averses du 6 avril n'ont fourni que 1 à 5mm d'eau. Les irrigations ont ainsi commencé pour assurer la reprise des plantations.

Pour les jours à venir, un temps moins ensoleillé est prévu avec quelques averses dimanche et lundi. Les températures sont modérées avec de faibles amplitudes quotidiennes. Aucune gelée n'est à prévoir. Les vents très variables pourront atteindre 60km/h.

Pluviométrie (mm)	Mars	1-8 avril
Paimpol(22)	51.5 (66.5)	0.5(11.3)
Camlez (22)	70.2	1.7
Saint Jean du Doigt (29)	53.8 (55)	2.6(12.5)
Saint Pol(29)	59.6 (59.2)	7.2 (13.6)
Plounevez Lochrist (29)	72.2 (56.7)	1 (14.9)
Ploumogueur (29)	63.4 (61)	2.4 (9.2)
Dinard(35)	34.0 (49.9)	0.6 (9)
Auray(56)	89.1 (64)	1.6 (16)

Températures moy (°C)	Mars	1-8 avril
Paimpol(22)	8.2 (7.8)	14.1(12.7)
Camlez (22)	8.25	10.7
Saint Jean du Doigt (29)	8.3 (8.2)	10.5 (9.9)
Saint Pol(29)	8.7 (8.25)	10.5 (8.25)
Plounevez Lochrist (29)	8.8 (8.3)	11.4 (9.9)
Ploumogueur (29)	9.4 (8.2)	11.1 (11.1)
Dinard (35)	8.7 (7.9)	11.4 (10.5)
Auray(56)	9.8 (9.1)	14.1(12.7)

Entre parenthèses : Normales saisonnières



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE
BRETAGNE

bretagne
plants
INNOVATION
POMME
DE TERRE

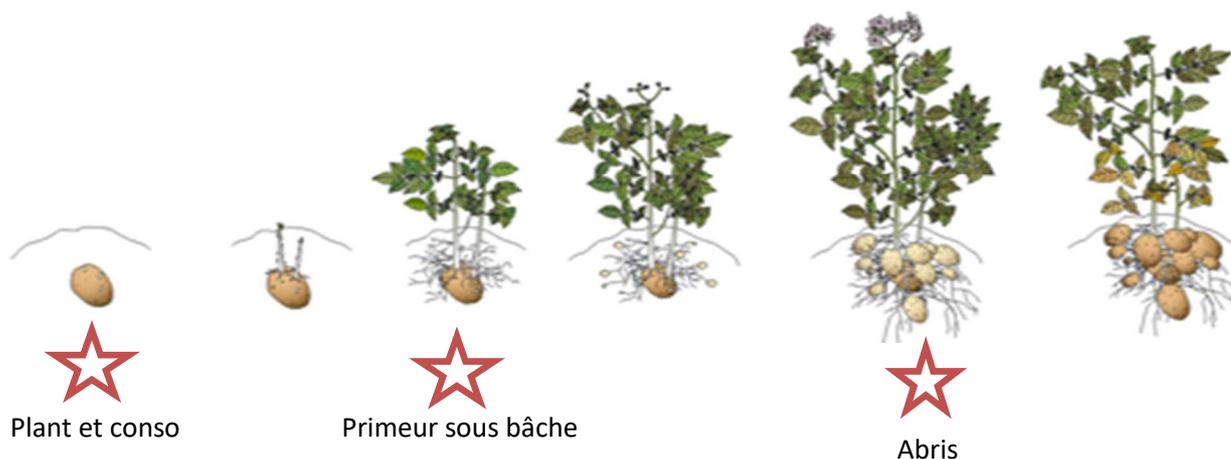


ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Pomme de terre primeur

Département	Parcelles suivies	Observations
Finistère Nord	3 tunnels, 6 parcelles bâchées	Quelques taches anciennes sous abris. Quelques foyers sur parcelles en cours de débâchage.
Côtes d'Armor	Tour des abris	Pas de foyers actifs.

Stade des cultures :



Mildiou du feuillage (*phytophthora infestans*) :

Les semaines de sécheresse ont eu raison des foyers qui ont pu se déclarer sous abris. Sous les 1eres bâches quelques foyers sont observés dans les parcelles les plus avancées (a ne pas confondre avec du gel).

Les bâches n'ayant plus d'usage, les retirer sans tarder et effectuer une protection préventive pour éviter la diffusion des spores sur les zones adjacentes.



Pommes de terre débâchées : Dégâts de gel et de vent (Photo CA BZH)

Pomme de terre conso

Mildiou du feuillage (*phytophthora infestans*)

- Le développement du mildiou est lié à la conjonction de conditions climatiques favorables (des températures optimales de 15-20° avec une hygrométrie élevée et continue, souvent la nuit). La **présence de spores** dans l'environnement va générer le risque.
- Les écarts de triage abandonnés en bout de parcelle ou en tas sont des facteurs de risque importants pour les cultures alentours. Ils doivent être détruits avant la campagne.
- La **résistance variétale** est travaillée depuis longtemps et a abouti à la mise sur le marché de variétés aux sensibilités foliaires plus réduites, permettant de retarder le démarrage de la protection phytosanitaire. Ainsi des variétés comme Passion obtiennent des notes de résistance très élevées aux tests CTPS.

Starlette et Lady Christ'l, les variétés les plus produites en primeur ont, au contraire, des sensibilités assez fortes.

- Le **choix variétal**, quand il est possible reste le premier facteur de réduction des risques (et des IFT)

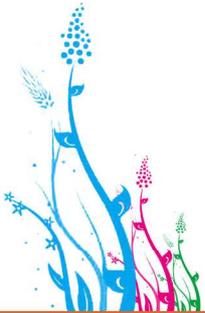
On constate cependant une **érosion des résistances** avec le temps liées aux capacités d'adaptation du mildiou face aux gènes de résistance.

- Les **Outils d'Aide à la Décision** (OAD) tels que MILEOS fournissent un guide d'intervention intéressant en prévenant les producteurs des risques parcellaires. Ils restent cependant des modèles qui ne peuvent prendre en compte toutes les micro-situations.

Leurs avertissements, la vitesse de renouvellement du feuillage et la sensibilité variétale doivent permettre un choix judicieux des moyens de lutte. Le principe de base restant d'empêcher la maladie de rentrer dans les parcelles.

- Contrairement à de nombreuses cultures, la pomme de terre dispose d'un éventail large de moyens de lutte contre le mildiou, mais celui-ci s'adapte en permanence, d'autant plus rapidement désormais que des souches de nature différentes se croisent en Europe, entretenant un brassage génétique favorable au développement de **nouvelles résistances**.
- Les essais répétés depuis plusieurs années, montrent l'intérêt de certaines **substances de biocontrôle** dans la réduction des doses et de la fréquence de l'usage des pesticides...mais ils sont en attente d'homologation.

Rester vigilant pour éviter des surprises est le maître mot de la lutte contre le mildiou.



Mildiou du feuillage (*suite*)

- **Gestion des tas de déchets** : Issus des écarts de triage des tubercules lors des récoltes et non détruits par le gel, on les trouve en bordure des parcelles. Ces tas sont générateurs de mildiou précoce.

Pour réduire le risque , plusieurs méthodes peuvent être pratiquées :

- Le broyage du tas
- Le Bâchage avec un bâche épaisse
- l'alimentation animale est praticable en zone mixte
- La destruction à la chaux vive à 10% de chaux en couches alternées.



Tas de déchets (Photo CA BZH)

Rhizoctone (*Rhizoctonia solani*)

Les **mesures préventives** conseillées pour limiter les risques sont :

- Des **rotations** sur 4-5 années
- L'utilisation de **semences indemnes de sclérotés**
- L'utilisation de matières organiques **bien décomposées**, ou mieux compostées
- Limitation de la **durée entre le défanage et la récolte** à 3 semaines maximum
- Si des traitements s'avèrent nécessaires, utiliser des **techniques adaptées** (Ultra bas volumes, sur tables à rouleau ou application localisée dans le rang de plantation)



Symptômes de rhizoctone sur système racinaire (Photo CA BZH)

Fusariose (*Fusarium oxysporum*)

Présente pendant la **phase de germination** (en germeoir),

La maladie continue de se développer après plantation occasionnant des levées irrégulières et des pertes de densité. Le **plant doit être soigneusement inspecté et trié** à la mise en germeoir. La maladie est moins présente avec des rotations d'au moins 4 ans.



Fusariose sur tubercules (Photo CA BZH)

Le plant de ferme :

La loi du 8 décembre 2011 et l'accord interprofessionnel du 18 octobre 2019, autorisent l'utilisation du plant de ferme pour les variétés protégées par un certificat d'obtention végétal français ou communautaire sous réserve d'une rémunération de l'obteneur (Sauf si production totalisant moins de 5ha).

La commercialisation ou l'échange du plant de ferme est interdit.

La production du plant est encadré par des règles sanitaires :

- Production du plant à partir de **plants certifiés**,
- Déclaration des parcelles à la **SICASOV** avant production du plant.
- Vérification à l'automne, par une structure habilitée (FREDON...) de **l'absence de nématodes** à Kystes sur la parcelle.
- Analyse de détection des **bactéries de quarantaines et des nématodes à galles** à la récolte du plant.
- **Paiement des droits** (si variété protégée, et plus de 5 ha produit) sur la base de 2.5t de plant/ha

Réception des plants :

Exiger le **Passeport Phytosanitaire Européen** (P.P.E.) ou étiquette de certification du lot reçu. Il permet de justifier l'origine des lots. Il faut le conserver pendant 2 ans.

Ne pas mélanger les différents lots de plants de pomme de terre, lors de la manutention et également lors de la plantation

- Repérer au champ les lots de plants d'origine différente

Contrôler l'état sanitaire du plant reçu : Prélever un échantillon de 50 à 100 tubercules /lot. Laver les plants pour observer la présence de maladies (gale argentée, dartrose, rhizoctone). Couper les plants pour vérifier s'il y a présence de pourriture.

- Vérifier l'état germinatif et la fermeté des plants : la vigueur germinative peut-être contrôlée en plaçant les tubercules à 16-18 °C en atmosphère humide.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures

Les observations contenues dans ce bulletin ont été réalisées par les partenaires suivants : CA22, CA29, CA35, Bretagne Plants

Direction de publication

Chambres d'Agriculture de Bretagne, ZAC Atalante Champeaux
35 042 Rennes. Tél : 02 23 48 23 23
Contact : Louis LE ROUX
Animateur inter-filières Tel 02 98 88 97 71

Rédigé par :

Chambres d'agriculture de Bretagne, antenne de St Pol, Kergompez, 29250 Saint Pol de Léon.
Contacts : Nicolas Mezencev, Animateur légumes Tel : 02 98 69 17 46 st.pol@finistere.chambagri.fr

Bretagne-Plants Innovation, Roudouhir 29460 HANVEC
Contact : Julie Le Moal, Tél. 02 98 21 97 00 bretplants@plantsdebretagne.com